



**MUNICIPALITE DE LA PRAZ**

Rte de Juriens 1  
1148 La Praz  
Tél. : 024 453 15 87 – 078 622 52 27  
E-mail : greffe@lapraz.ch

**Au Conseil Général  
de La Praz**

La Praz, le 20 novembre 2023

**Préavis municipal relatif à la demande de crédit complémentaire pour  
l'étude de la 1<sup>ère</sup> étape de renouvellement du réseau d'eau.**

**Préavis no 15/2021-2026**

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

**Préambule**

Suite à l'approbation de notre PDDE le 19 mai 2020 par l'Office de la Consommation et par notre Conseil Général du 25 août 2020 ; un crédit d'étude de 140'000 CHF pour la 1<sup>ère</sup> étape du renouvellement du réseau d'eau a été octroyé, le 16 décembre 2020, par voie du préavis 33/2016-2021. Cette première étape prévoit un nouveau réservoir à la Combe du Renard, le prolongement de la conduite d'adduction de la source de la Diaz, le renouvellement de la conduite de distribution principale descendant par le chemin des forêts, ainsi que le renforcement incendie dans la partie supérieure de la commune.

Dans la mesure où ces travaux incluent la pose d'une conduite principale au Chemin des Forêts, et au vu de l'état du revêtement routier de celui-ci et de l'obligations de la mise en séparatif, l'étude comprend également la mise en séparatif de ce dernier ainsi que le remplacement de son revêtement.

**Crédit d'étude octroyé par voie du préavis 33/2016-2021**

Etude géotechnique de la zone d'implantation du réservoir	CHF	7 500.00
Etude du réservoir : architecture générale de l'ouvrage, dimensionnement de la structure, équipement hydraulique et électromécanique, équipements de mesure, contrôle et régulation.	CHF	31 000.00
Etude du réseau de conduite ; définition du tracé, dimensionnement, matériaux, y compris géomètre.	CHF	26 000.00
Rédaction de la notice technique, estimation des coûts et phasage des travaux.	CHF	6 500.00

Demande d'examen préalable cantonal à l'OFCO, demande de subventions ECA, cantonales et fédérales, séances, déplacements et frais divers	CHF	14 550.00
Etude de la mise en séparatif du Chemin des Forêts et du renouvellement des réseaux souterrains existants.	CHF	19 500.00
Etude de la réfection de la chaussée du Chemin des Forêts, dimensionnement géométrique et structurel.	CHF	14 400.00
Sous-total HT	CHF	119 450.00
TVA 7.7% (arrondi)	CHF	9 200.00
<b>Sous-total TTC arrondi</b>	<b>CHF</b>	<b>128 650.00</b>
<u>Réserve 9%</u>	CHF	11 350.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>140 000.00</b>

### Résultats de l'étude initiale

Les 3 objectifs principaux de cette étude étaient les suivants :

- Obtenir un projet détaillé du réservoir et des conduites
- Déposer le projet à l'examen préalable cantonal pour approbation formelle
- Déposer les demandes de subventions à l'ECA et à la DGAV

Les études ont débuté par les sondages et autres investigations géotechniques, pour vérifier la faisabilité de la construction du réservoir à la Combe du Renard. Le plan du réservoir a été établi avec le dessin des cuves, des conduites et équipements techniques ainsi que les vues des façades. De même, le détail du tracé des conduites d'adductions et de départs du réservoir ont été définis, y compris les modifications du réseau d'eau potable communal, comprenant l'implantation et le dessin des chambres de réduction de pression.

Par ailleurs, le renouvellement de l'ensemble des réseaux du chemin des forêts, comprenant la mise en séparatif ainsi que le renouvellement de la chaussée et son revêtement ont été intégrés au projet.

### Etudes complémentaires

Au cours du développement des études, plusieurs compléments et ajustements se sont avérés nécessaires, en vue d'optimiser le projet final, tant sur le plan fonctionnel qu'économique.

Premièrement, la Municipalité a demandé des compléments d'étude en 2021, pour :

- L'augmentation de la réserve alimentaire de 100 m<sup>3</sup> (selon PDDE) à 200 m<sup>3</sup> (maximum permettant d'assurer un temps de séjour acceptable de l'eau dans le réservoir) afin d'apporter un plus de sécurité d'approvisionnement.
- Le remplacement de la conduite de distribution d'eau de la Route de Mont-la-Ville, indispensable en vue de l'augmentation de pression du réseau (pour améliorer la défense incendie).
- L'amélioration du chemin menant au nouveau réservoir, afin d'en assurer l'accès en période hivernale.
- L'ajustement des profondeurs des réseaux projetés au Chemin des Forêts, afin de réduire sensiblement les coûts de réalisation du projet dans ce secteur.

Le coût total de ces compléments d'étude, se monte à 23'247.50 CHF.

Deuxièmement, dans un contexte de crise énergétique, une étude de production électrique a été intégrée au projet, afin de déterminer le potentiel photovoltaïque sur le futur réservoir, ainsi que celui du turbinage de l'eau d'adduction. Le coût brut de cette étude de production électrique se monte à 27'468.89 CHF, auxquels viennent déduits 16'481.40 CHF de subvention. Il en résulte un solde à la charge de la commune de 10'987,49 CHF.

Dernièrement, constatant que les étiages de 2022 et 2023 étaient plus sévères que la situation d'étiage évaluée dans le PDDE, et que la diminution des réserves alimentaires prévues dans ce PDDE allaient encore péjorer la situation intermédiaire jusqu'à la création de la liaison sur Mont-la-Ville, une étude de variantes et de repriorisation des étapes de renouvellement du réseau d'eau a été réalisée, pour un montant de 9'850,68 CHF. A noter que l'ECA et l'OFCO ont validé cette modification de stratégie dans le courant de l'automne 2023.

Finalement, une subvention de l'ECA, de 8'799 CHF, a été versée pour l'ensemble des travaux d'études en lien avec le PDDE.

### **Crédit complémentaire sollicité**

Au final, l'élargissement du champ des études a engendré un dépassement de crédit de 28'399,19 CHF, qui a permis de:

- Réduire les coûts de réalisation des futurs ouvrages
- Améliorer la sécurité d'approvisionnement
- Assurer l'exploitation en tout temps
- Ajouter un élément nécessaire à la réalisation de la 1<sup>ère</sup> étape du PDDE, qui n'avaient pas été identifié
- Intégrer une dimension énergétique au projet.

### **Financement**

L'excédent de coût de 28'399,19 CHF, engendré par les compléments d'étude précités, a pu être couvert par les liquidités courantes.

Comptablement, il sera ajouté au compte d'investissement 91440.40, pour lequel un crédit de 140'000.00 CHF avait été octroyé, le portant ainsi à 168'399,19 CHF. Les amortissements sur 30 ans apparaîtront dans le compte 810.331.00 du service des eaux.

La marge actuelle d'autofinancement de ce dicastère, hors éléments exceptionnels, permettra de maintenir le prix de l'eau à 2,30 CHF/m<sup>3</sup>, conformément au budget 2023.

### **Conclusion**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil Général à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL GENERAL DE LA PRAZ**

- vu le préavis municipal no 15/2021-2026,
- oui le rapport de la commission de l'eau,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**DECIDE**

- d'octroyer un crédit complémentaire de 28'399,19 CHF à la Municipalité pour le complément d'étude de la 1<sup>ère</sup> étape de renouvellement du réseau d'eau.
- d'accepter que ce montant soit financé par les liquidité courantes ;

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

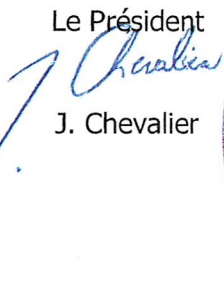
Le Syndic  
  
R. Dupertuis-dit-Neveu

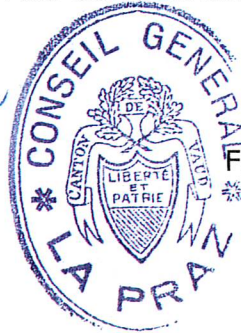


La Secrétaire  
  
C. Bally Tharin

Adopté / Refusé par le Conseil Général le ..... 07.12.2023

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président  
  
J. Chevalier



La Secrétaire  
  
F. Benmessaoud